



AGROLUCHS

Magazine des membres Agro-entrepreneurs Suisse

02 | 2022



*Sprachtrennung –
deutsche Version
auf der Rückseite*

Gestion

Calcul correct des prix –
risque réduit
au minimum !

page 12

Consultez-nous !

Mesures PPS :
Quelles distances sont à
respecter ?

page 24

Portrait

Paille d'orge au lieu
de copeaux de bois
sur le Werdthof

page 20

Un partenaire, **ENRACINÉ** avec
l'agriculture, du semis
à la récolte.



Agrar  **KRONE** **HORSCH** **FELLA**

Agrar LANDTECHNIK

Plus que des solutions.

www.agrar-landtechnik.ch

Être **CONNECTÉ** avec nos clients,
car la proximité avec les clients est
importante pour nous.



FENDT



MASSEY FERGUSON

VALTRA

GVS Agrar

Plus que des solutions.

www.gvs-agrar.ch



Kirsten Müller, Gérante
Agro-entrepreneurs Suisse

Sommaire

Actuel

- 4 Nouvelles du comité

Association & Activités

- 6 Le 20 août : soirée barbecue chez la famille Hüsler
- 7 70^{ème} anniversaire de l'agro-entreprise Brüttsch
- 8 Rétrospective sur la 19^{ème} assemblée générale
- 10 Excursion des épouses des agro-entrepreneurs
- 11 Le salon DeLuTa à Brème
- 11 Nouveautés sur la protection phytosanitaire chez Stähler

Gestion

- 12 Calcul correct des prix - risque réduit au minimum !

Prévention des accidents

- 16 Travaux forestiers sûrs

Législation

- 18 Construction de route : obstacle majeur pour les véhicules agricoles

Portrait

- 20 L'agro-entreprise Fiechter Werdthof
- 23 Invitation à la journée portes ouvertes au Werdthof

Consultez-nous !

- 24 Quelles distances sont à respecter en cas d'une mesure de protection phytosanitaire ?
- 25 Assurance SUVA obligatoire - oui ou non ?

Mention légale

Éditeur

Agro-entrepreneurs Suisse
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken

Tél. 056 450 99 90

www.agro-lohnunternehmer.ch
office@agro-lohnunternehmer.ch



Chères lectrices, chers lecteurs

Le bureau a subi un bon nombre de changements pendant les dernières semaines. Joëlle Pfister a commencé le travail au secrétariat au 1^{er} mai. Moi-même, j'occupe le poste de gérante chez l'association Agro-entrepreneurs Suisse depuis le 1^{er} juin. En tant qu'agronome diplômée, je me réjouis beaucoup d'intensifier nos activités dans ce segment pour vous servir chers membres.

Pour moi, il est important de connaître vos questions, vos problèmes et vos intérêts pour être en mesure de vous soutenir dans la recherche de solutions dans l'idéal. Une bonne communication est indispensable dans ce domaine. N'hésitez donc pas. Appelez nous ! Suivez l'exemple de vos collègues. La présente édition vous apporte les réponses à deux questions susceptibles d'intéresser tout le monde (à partir de la page 24).

Quelle est l'évolution au niveau de la branche ?

Vous assumerez une responsabilité encore plus importante à l'avenir et vous occuperez une position clé dans le secteur agricole. D'ores et déjà, on peut voir que beaucoup de familles d'agriculteurs externalisent bien plus de travaux que le moissonnage-battage. Il faut satisfaire aux exigences professionnelles et nous mettre bien en place dans les domaines sensibles comme l'épandage d'engrais de la ferme et la protection phytosanitaire. Autre question toute aussi importante : placer les intérêts des agro-entrepreneurs et augmenter notre notoriété. La protection phytosanitaire constitue un défi de taille. Si les exploitations agricoles confient ce travail aux agro-entrepreneurs, il faut que le client et l'agro-entrepreneur s'accordent au préalable sur les questions concernant les cultures et le travail du sol. La charge administrative de l'agro-entrepreneur augmentera donc. Ces efforts doivent être rémunérés en fin de compte.

L'attention portera certainement davantage sur cette question dans les semaines et mois à venir. Qu'il ne s'agisse d'exploitations agricoles ou d'agro-entrepreneurs, nous sommes tous dans le même bateau, du fait que de nombreux agro-entrepreneurs exploitent en outre leurs propres entreprises agricoles. Cela complique la tâche davantage. On se trouve dans une position sandwich.

Quoi qu'il en soit, les discussions s'intensifient de nouveau dans le secteur. En 2023, quelques nouvelles règles concernant la protection phytosanitaire entreront en vigueur. Agro-entrepreneurs Suisse a pris ses précautions et élaboré un certificat phytosanitaire qui dépasse les exigences des normes légales de loin. Plus de dix entreprises se sont déjà inscrites pour la certification. Une approche proactive ainsi que des solutions innovantes nous permettront de poser un point d'orgue pour notre association et pour vous en tant qu'agro-entrepreneur.

Cela s'applique également au secteur de la construction routière. Les planificateurs oublient souvent les besoins des véhicules agricoles. Ils se trompent s'ils pensent qu'un camion avec remorque constitue le véhicule le plus encombrant sur la route. Il faut alors se faire entendre et attirer l'attention des planificateurs aux alternatives nécessaires à temps - c'est important. Il suffit d'une inspection sur place avec les machines respectives pour illustrer les besoins respectifs aux acteurs impliqués. Une telle inspection sur site a eu lieu au canton de Thurgovie (page 18). Impliquez les politiciens locaux, exploitez votre réseau.

Je vous souhaite une agréable fin d'été et beaucoup de succès pour la récolte. À bientôt à la soirée barbecue.

Kirsten Müller ■

Rédaction

Direction de la publication : Kirsten Müller
Simon Binder, Stefan Binder, Natanael Burgherr, Martin Rihs, Tobias Schenk, Stephan Stulz

Composition No limits Schmid, Winterthur

Impression Umsetzerei, Winterthur

Mode de publication 3-4 fois par an

Reproduction autorisée uniquement avec l'accord de l'éditeur

Nouvelles du comité

« L'agriculture seule ne peut pas
changer tout. Ce sont les consommateurs
qui décident sur la production agricole
en fin de compte. »

Guy Parmelin, Conseiller fédéral

Anniversaire

L'agro-entreprise de la famille Brüttsch fête son 75^{ème} anniversaire cette année (page 7). Félicitations. Est-ce vous souhaitez également organiser un anniversaire ou une journée portes ouvertes ? Nous publions volontiers vos dates sur notre site web et dans les médias sociaux.

Berne AP 22+

Au mois de juin, le Conseil fédéral a ouvert la voie pour la reprise des débats sur la Politique Agricole 2022+ – suspendue jusqu'à présent – au Conseil National et le Conseil des États. Dans son rapport, il détaille de quelle manière la vision d'une « Sécurité alimentaire par la durabilité de la production à la consommation » pourra être atteinte jusqu'en 2050. Ce qui est nouveau : dans son rapport sur « L'orientation future de la politique agricole » il souligne qu'il abandonnera la mise en cause de l'agriculture seule au profit d'une approche globale. Les débats à ce sujet sont en cours dans la commission économique du Conseil des États. Il stipule les objectifs suivants à ce sujet :

- Le taux d'autosuffisance de la Suisse doit être supérieur à 50 % même après 2050.
- En 2050, les émissions de gaz à effet de serre causées par la production alimentaire doivent être d'au moins 40 % inférieures au taux de 1990. Les émissions de gaz à effet de serre de la consommation alimentaire doivent baisser de deux tiers.
- L'alimentation de la population suisse est saine et régionale. Les émissions de gaz à effet de serre de la consommation par habitant seront de deux tiers en moins par rapport au niveau de 2020.
- Les pertes de denrées alimentaires dans la production, le traitement, le commerce et la consommation doivent être réduites de trois quarts.
- La productivité de travail des agriculteurs et agricultrices augmentera de 50 % par rapport à 2020.
- L'industrie agroalimentaire utilisera des technologies nouvelles respectueuses de l'environnement et des ressources.

Le ministre de l'agriculture Guy Parmelin est persuadé : « L'agriculture seule ne peut pas changer tout. Ce sont les consommateurs qui décident sur la production agricole en fin de compte. »

AquaSan

Le projet des ressources AquaSan du canton de Thurgovie est réalisé dans la période de 2019-2026. Il est organisé dans la zone de chalandise de la Salmsacher Aach et du Eschelisbach. Dans le passé, les seuils limites de l'Ordonnance sur la protection des eaux pour produits phytosanitaires ($\leq 0,1 \mu\text{g/l}$) ont été dépassés dans ces deux cours d'eau. Les dépassements montrent que des produits phytosanitaires (PPS) parviennent dans les eaux malgré le respect des dispositions légales et des règles sévères du secteur. Afin de pouvoir déterminer de quelle manière des PPS arrivent dans les deux cours d'eau, il faut avoir recours à un niveau d'échelle plus bas. Il faut donc considérer les différentes sources d'apport présentes dans la zone de chalandise des deux cours d'eau. Un autre échange avec la participation de membres du comité est prévu pour mi-août.

Certificat phytosanitaire

Agro-entrepreneurs Suisse commencera avec les certifications à partir du 15 août. Nous sommes heureux de voir que dix entreprises se sont déjà inscrites. Rolf Haller et Fernand Andrey ont vivement contribué à la mise en œuvre. Un transfert de connaissances intensif se rapportant à ce sujet a par ailleurs eu lieu entre les experts de l'Agridea et de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Nous adressons la check-list aux entreprises qui participent aux fins de la préparation.

Inscription office@agro-lohnunternehmer.ch. N'hésitez pas à nous contacter au cas où vous auriez des questions.

Réservez la date

Au 27 octobre, nous proposons un évènement de « Réseau-tage » chez la société Oel-Brack AG à Hunzenschwil. De 16h30 à 20h30 la discussion portera sur des thèmes actuels. Une visite de la production est prévue. L'entreprise a inauguré sa ligne de production entièrement automatique pour lubrifiants il y a cinq ans. La visite se terminera avec un apéro. Le nombre de participants est limité à 20.

Inscription office@agro-lohnunternehmer.ch

Kirsten Müller ■

Spyrale®

**Protection
de longue durée**

**pour vos betteraves
sucrières**



Plus d'informations sur www.syngenta.ch



syngenta®

© 2022, Syngenta. Tous droits réservés. L'information contenue dans cette publication nous appartient. Elle ne peut être reproduite ou photocopiée sous quelque forme que ce soit. Les noms de produits suivis des sigles ® ou ™, la marque SYNGENTA, le logo SYNGENTA désignent des marques déposées d'une société du Groupe Syngenta. Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, consulter les indications sur l'emballage.

®



Soirée barbecue chez la famille Hüsler

le 20 août 2022

Date	Samedi, le 20 août 2022	
Lieu	FH Hüsler AG Saffental 3 6221 Rickenbach	
Programme	16h00	Accueil chez FH Hüsler AG
	16h30	Apéritif
	18h30	dîner
	Puis visite de l'entreprise et rencontre conviviale	
Contribution	CHF 20 par personne	
Inscription	Les inscriptions à court terme sont toujours possible, par courriel à agro-entrepreneurs suisse ou sur le site internet	

La contribution peut être payée en espèces sur place ou par Twint. Nous nous réjouissons beaucoup de cette soirée en commun. Venez nombreux et espérons que le soleil sera au rendez-vous !



FH Hüsler Maschinenbetrieb
Saffental 3
6221 Rickenbach

Félicitations à la famille Hüsler ! Elle fête le 50^{ème} anniversaire de son agro-entreprise. Qui est l'âme de l'entreprise familiale ?

Ce sont Fredy et Marlis Hüsler, leur fils Benny avec son épouse Sandra et Simon. Sandra et Benny ont une autre entreprise agricole. Ils y pratiquent l'agriculture et l'engraissement bovin et porcin. Sur env. 20 ha, ils pratiquent la culture du blé, de l'orge, du colza et du maïs. Ils engraisent 90 vaches jusqu'à un poids vif d'env. 580 kg et possèdent un élevage porcin avec 130 animaux.

L'équipe avec env. dix employés à plein temps s'occupe de la récolte d'herbage, la récolte des céréales et du maïs pendant l'année. Par ailleurs, l'entreprise s'est spécialisée dans le broyage de compost et de bois d'énergie.

Le service, l'entretien et les réparations des machines sont assurées par l'atelier de l'entreprise. La production de constructions métalliques, les travaux de serrurerie ainsi que la fabrication de tuyaux hydrauliques complètent l'offre.

La hausse des prix dans le domaine des équipements surtout en ce qui concerne le diesel est un défi de taille. La recherche de personnel approprié s'avère de plus en plus difficile surtout pendant la haute saison de la récolte.

Nous nous réjouissons de pouvoir organiser notre soirée barbecue 2022 chez la famille Hüsler. D'ores et déjà: Merci beaucoup !
Kirsten Müller ■



Le président Christian Kuhn (à droite) et un membre du comité d'Agro-entrepreneurs Suisse, Daniela Haffa (à gauche), en train de remettre une corbeille avec des produits régionaux à Hansjörg Brüttsch (au milieu) en compagnie de son épouse Barbara (2ème de gauche) et de sa mère Uschy Brüttsch avec les meilleurs vœux pour l'anniversaire. Le père, Werner Brüttsch, labourait entre-temps dans les champs et pressait du foin pour un client.

« À mon avis, la sensibilisation du public doit avoir lieu pendant toute l'année. »

Hansjörg Brüttsch

Le 70^{ème} anniversaire de l'agro-entreprise Brüttsch

Il y avait deux événements à fêter à la ferme de la famille Brüttsch à Ramsen (SH) au 12 juin. Le 70^{ème} anniversaire de l'agro-entreprise et une journée portes ouvertes à la ferme – une action nationale de l'Union Suisse des Paysans.

Env. 200 visiteurs ont profité de l'occasion pour s'informer. « À mon avis, la sensibilisation du public doit avoir lieu pendant toute l'année et elle revêt une grande importance », dit Hansjörg Brüttsch. Alors ? Pourquoi ne pas célébrer les deux fêtes le même jour ? Rien qu'en raison des efforts nécessaires.

La famille gère une exploitation agricole. Elle y pratique l'agriculture, l'élevage de poulets et propose également un magasin de ferme. Ils ont par ailleurs établi une agro-entreprise comme second pilier. La base a été posée il y a 70 ans. En 1952, le grand-père de Hansjörg Brüttsch achetait la première moissonneuse-batteuse automotrice Hercules de Claas. Les invités avaient l'occasion de voir combien la technique avait évolué depuis cette époque. Outre les modèles Lexion 540, 430 et la moissonneuse-batteuse New Holland Intégrale L 521, on présentait une machine de 1963, un modèle identique à la machine automotrice qui servait à l'époque.

M. Brüttsch souhaiterait arriver à une utilisation accrue de son parc de machines. « Les cultures maraîchères occupent des zones de plus en plus vastes dans notre région, ce qui va au détriment de la production céréalière. » Lui-même, son père et un employé à temps partiel assurent la sous-traitance. M. Brüttsch propose par ailleurs l'arrachage de betteraves à sucre et un ramasseur de pierres. Il assure également la culture des sols et propose des semeuses et des presses.

Kirsten Müller ■

Samen STEFFEN AG
CH-4806 Wikon · T +41 62 746 88 99
www.samensteffen.ch

steffen

Epruvé depuis des années

- Production d'humus
- Favorise la vie du sol
- Enrichissement en azote
- Concurrence les adventices
- Améliore la structure du sol
- Mobilise et dissout les nutriments

Engrais verts pour des sols plus vivants

L'assortiment d'engrais verts STEFFEN, qui comprend plus de 10 mélanges, se distingue par son utilisation :

gélif hivernant

Terra-FIT
Terra-GREEN

lien direct pour le flyer

Un assortiment large et adapté à chacun

Christian Kuhn (à droite), le nouveau président d'Agro-entrepreneurs Suisse, avec Fernand Andrey, le nouveau deuxième vice-président.



Agro-entrepreneurs Suisse, le 28 avril 2022

19^{ème} assemblée générale

Au bâtiment du Motorex-Bucher Group, Langenthal

La 19^{ème} assemblée générale d'Agro-entrepreneurs Suisse a élu Christian Kuhn comme nouveau président. L'orateur invité, Martin Rufer, directeur de l'Union Suisse des Paysans (USP), ne mâchait pas ses mots au sujet de la politique agricole suisse.



Le président nouvellement élu surveille la cuisson parfaite de la fondue au fromage.

Rétrospective sur une année mouvementée

Dans leur rétrospective, Christian Kuhn et Felix Horni soulignent le fait qu'on avait vécu une année mouvementée. Le COVID-19 avait largement mis fin aux échanges internes et externes. Il fallait donc tenir compte du fait qu'il y avait « bien de choses à rattraper ». M. Kuhn faisait le point sur une « année pénible ». Les deux initiatives agricoles extrêmes qu'il fallait empêcher étaient au centre des efforts de l'association.

On avait vécu bien de turbulences dans le comité, lorsque Oskar Schenk avait démissionné comme président et Nicolas Eschmann en tant que gérant. Christian Kuhn s'était alors porté candidat pour le poste vacant.

Autre thème brûlant : les caprices du temps de l'année passée. Le temps capricieux avait souvent fait échouer les projets des membres. Même le chat barbecue de l'association avait dû être reporté à cause du mauvais temps.

Le travail du comité se concentre sur trois procédures de consultation : l'ordonnance sur les émissions de CO₂, la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire, et le paquet d'ordonnances visant la réduction des risques dans l'application de pesticides.

M. Kuhn a par ailleurs souligné que les agro-entreprises en tant qu'acteurs de l'agriculture productrice devaient pouvoir compter sur des conditions cadres adéquates.

Lors de la fondue en commun, les membres ont saisi l'occasion pour renouer avec la tradition des échanges d'idées.



Le président a été élu à l'unanimité

Bien qu'il y ait assumé la fonction depuis juillet 2021, Christian Kuhn a dû se faire élire officiellement par l'assemblée générale. Il y a été élu à l'unanimité sous un tonnerre d'applaudissements.

L'agro-entreprise du président Kuhn se trouve à Zurich. Il est spécialiste en entretien des paysages. Fernand Andrey de Saint-Sylvestre (FR) a été élu comme deuxième vice-président. Le comité d'Agro-entrepreneurs Suisse se présente donc comme suit : Christian Kuhn (président), Daniel Haffa et Fernand Andrey (vice-présidents), Felix Horni, Rolf Raller et Beat Gerber. Joëlle Pfister a été embauchée pour le secrétariat.

Roman Engeler, rédacteur en chef du magazine « Technique Agricole » et premier orateur invité, a annoncé que Christian Kuhn était également membre du comité de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) depuis cette année et que les deux associations étaient désormais liées au niveau du personnel. En ce qui concerne les activités de L'ASETA, M. Engeler a souligné les efforts visant l'obtention de l'accès gratuit au réseau RTK.

Martin Rufer, directeur de l'Union des Paysans Suisse, ne mâchait point ses mots au sujet de l'attitude politique du Conseil fédéral qui allait à contre-courant de toute politique agricole judicieuse. Les milieux politiques étaient en train d'affaiblir l'agriculture productrice à un moment fatal. La prochaine campagne de votation pour l'initiative sur l'élevage intensif constituait également un thème important. M. Rufer appelait les participants « à mobiliser toutes les forces pour lutter contre cette initiative ».

La fondue était le point culminant de l'assemblée générale. Les membres de l'association saisisaient l'occasion pour renouer avec la tradition des échanges personnels après deux ans. **Martin Rihs** ■



Acheter tôt sécurise vos besoins



Appel gratuit
0800 80 99 60
landor.ch

En raison de la situation volatile du marché, il n'est pas possible d'appliquer le système de ventes anticipée classique pour les engrais azotés.

Cette année, nous allons devoir publier des prix mensuels de juillet à fin novembre. Les prix sont valables pour des livraisons de suite.

Même avec cette situation de marché complexe, la mission de LANDOR reste inchangée, assurer l'approvisionnement en engrais de qualité le canal des coopératives agricoles suisses.

Pour ceci, il est important de couvrir vos besoins en avance pour le printemps 2023 et ainsi sécuriser rendements et qualité de la production suisse.

LANDOR, fenaco société coopérative



L'excursion des épouses des agro-entrepreneurs

Le printemps était au rendez-vous et nous avons pu organiser l'excursion des épouses des agro-entrepreneurs, pour la première fois après deux ans.

Jeudi, le 7 avril 2022 : 15 épouses des agro-entrepreneurs se mettaient en route pour Soleure malgré le temps maussade. Elles arrivaient de toute la Suisse, du canton d'Appenzell jusqu'au canton du Jura.

Beatrix Flury nous attendait déjà au pied de l'escalier de la cathédrale Saint-Ours. Beatrix s'occupe d'une agro-entreprise à Halten ensemble avec ses enfants. Nous avons assuré l'organisation de la journée ensemble. Après l'arrivée joyeuse, nous voilà parties à la découverte du merveilleux centre historique de Soleure. Et le lieu de destination était déjà à portée de vue. « La Tour Rouge », l'enseigne de la jolie maison invitait à y faire escale.



Les épouses des agro-entrepreneurs profitaient bien de leur excursion à Soleure. Outre de d'être considérée comme « la plus belle ville baroque de Suisse », Soleure était le décor idéal pour les 15 dames et leurs échanges animés. Un déjeuner copieux réchauffait le corps et l'âme.

L'ascenseur nous amenait au 5ème étage où nous nous trouvions face à face avec beaucoup de célébrités. Quelle honneur : Des photos de Pepe Lienhard ou de Hausi Leutenegger et de beaucoup d'autres vedettes de la musique et du film. La vue qui s'ouvrait sur Soleure était impressionnante, malgré la pluie, et nous avons ensuite profité du déjeuner délicieux qui nous était servi au restaurant Roter Turm.

Nous avons énormément de choses à raconter surtout après les temps difficiles du Covid-19. Il y avait de nouvelles mamans et de grands-mamans. On discutait également des questions professionnelles : « Manger avec ou sans les collaborateurs », « Inclure les repas oui ou non ».

Bien qu'elle soit en quelque sorte un must, personne n'a cédé à la tentation de la Tourte de Soleure dans la vitrine où elle nous faisait venir l'eau à la bouche. Il fallait continuer la visite. Béatrix nous servait de guide à travers le centre historique avant de partir pour Halten (SO) à l'agro-entreprise Flury Lohnarbeiten AG. Beatrix et les enfants nous réservaient un accueil chaleureux.

Nous avons discuté des questions organisationnelles comme la gestion des commandes, le logiciel de facturation, bref, toutes les questions qui intéressent les épouses des agro-entrepreneurs. Après une petite collation chez la famille Flury, les dames repartaient pour leurs cantons.

Les épouses des agro-entrepreneurs ont une fois de plus vécu une journée intéressante, gaie et conviviale. Voyons quelle sera la destination de l'année 2023. Je me réjouis d'ores et déjà de vous retrouver l'année prochaine.

Heidi Haffa ■



Info

Heidi Haffa avait l'idée d'organiser une journée d'échanges pour épouses des agro-entrepreneurs il y a trois ans. Le Covid-19 a temporairement mis fin à la tradition.

La rencontre est hautement appréciée et sera de nouveau organisée l'année suivante.

Excursion à Brème du 6 au 9 décembre



1^{er} jour - le 6 décembre 2022

Voyage de Zurich à Hambourg

2^{ème} et 3^{ème} jour - les 7 et 8 décembre 2022

Information, dialogue et divertissement – ces trois termes définissent le salon DeLuTa. Les halls d'exposition de Brème attendent plus de 6500 membres de LU, leurs collaborateurs, exposants et invités.

En 2018, plus de 230 entreprises membres sponsors y ont présenté leurs produits et prestations. Un riche programme de conférences est proposé à côté de la présentation des dernières nouveautés techniques.

Programme de voyage

Agro-entrepreneurs Suisse organise un voyage commun au salon DeLuTa.

Le voyage aller est prévu pour mardi soir. Deux jours seront consacrés à la visite du salon à Brème. Une visite chez deux agro-entrepreneurs de la région est prévue pour vendredi : une exploitation agricole ou bien une entreprise de la technique agricole.

Inscription

Vous pouvez désormais vous inscrire par le bureau : office@agro-lohnunternehmer.ch

La gestion devient plus exigeante



Les essais sur le terrain au Rümliberg (Vordemwald, AG) suscitaient un vif intérêt (à gauche) tout comme les explications d'Andreas Friedli, service du marketing technique de la société Stähler.



Environ 150 agriculteurs et agricultrices se sont informé(e)s sur les dispositions toujours plus sévères concernant l'application de produits phytosanitaires dans le cadre de la journée d'accueil du mois de juin organisée par la société Stähler. Une partie des terrains au Rümliberg dans la commune Vordemwald (AG) appartient à la famille Moor. Depuis trois générations, la famille met une partie de ses surfaces à disposition pour des expérimentations agronomiques.

Les thèmes à aborder comprenaient les nouvelles substances actives herbicides et les biostimulateurs dans la culture de céréales. Au niveau de la culture du maïs, l'entreprise a testé des stratégies avec des herbicides sans nicosulfuron et sans terbuthylazine. Les substances actives citées ne répondront plus aux règles PER à partir de 2023. L'application sans autorisation spéciale sera donc interdite.

Andreas Friedli, service du marketing technique, confirmait que les entreprises agricoles devaient faire face à des exigences plus sévères au niveau de la gestion des systèmes de culture. Il disait qu'il fallait également attacher plus d'importance à la situation des terrains, surtout avec les terrains en pente. Les dispositions n'étaient pas mûrement réfléchies et inaptes à la mise en pratique. Les cantons ne considéraient guère la disponibilité des produits jusqu'à présent p.ex.

La discussion autour des biostimulateurs était intéressante. Contrairement à l'action directe des engrais en tant que sub-

stances nutritives et des produits phytosanitaires proposant une protection active contre les organismes nocifs, les biostimulateurs influencent indirectement les composants biologiques et chimiques dans les plantes et dans le sol du fait de leur action stimulante. Ils augmentent ainsi la résistance (surtout la résistance au stress abiotique, comme la sécheresse, la chaleur ou le gel) et la qualité des cultures; ils renforcent la fertilité du sol et garantissent ainsi un rendement agricole valable.

La gamme des substances des biostimulateurs comprend différentes liaisons et agents (aminoacides, acide humique et fulvique, liaisons physico-chimiques, extraits végétaux et d'algues p. ex.) ainsi que des microorganismes. Selon l'industrie, les biostimulateurs présentent un potentiel de taille en tant que groupe de produits aptes à compléter les moyens classiques comme les produits phytosanitaires ou les engrais. Jusque-là, les règlements ne sont pas homogènes dans l'UE. Cette situation complique le transfert de savoir et la recherche par la suite.

Kirsten Müller ■

Calcul correct des prix –



Le calcul des coûts doit être omniprésent : seul un calcul correct permet l'estimation constante du risque, la maîtrise des coûts et de bonnes perspectives de profit.

Les prix des équipements, des dispositifs techniques et des produits de beaucoup d'autres domaines ont subi une hausse marquée pendant les derniers mois. Vue la pression sur les prix, les agro-entrepreneurs suisses devaient envisager des adaptations au niveau de leurs prix. Voilà la variante absolument déconseillée s'il s'agit de fixer vos prix : proposer les prestations à un prix inférieur de cinq pourcents par rapport à l'entreprise voisine. Le calcul des coûts correct répondant aux principes de la gestion est un outil indispensable pour tout entrepreneur professionnel.

risque réduit au minimum !

Un rendement valable apportant un bénéfice suffisant constitue élément clé toujours et partout. Il garantit la modernisation constante du parc des machines, les moyens financiers pour verser les salaires des employés en hausse et le salaire du directeur. Un bénéfice élevé permet par ailleurs d'augmenter la part du capital propre de l'entreprise. La solvabilité de l'entreprise augmentera alors et elle sera mieux positionnée en temps de crise.

Le calcul correct des coûts des prestations proposées fondé sur une base de données solide de l'entreprise est essentiel s'il s'agit de réaliser un bénéfice élevé. Le programme de calcul « Tractoscope » d'Agroscope convient tout en particulier. Il permet le calcul aisé et rapide des coûts. Vous avez en plus la possibilité de compléter votre calcul par des données de l'entreprise. Les valeurs comme l'utilisation, l'efficacité et les coûts peuvent fortement varier d'une entreprise à l'autre.

Il y a entretemps beaucoup d'outils électroniques pour la saisie des données de l'entreprise en intégralité et en temps voulu. Les informations ainsi recueillies sont résumées de façon claire et seront tout de suite disponibles pour les calculs des coûts. Vue la situation actuelle, les modèles de calcul devraient être



structurés de manière à permettre l'adaptation rapide à des coûts plus élevés. Cela permet de garantir l'adaptation rapide des prix des prestations à la situation en évolution et la facturation d'un prix rentable.

Calcul des coûts prévisionnels et des coûts effectivement consommés

Deux types de calcul sont importants pour les agro-entrepreneurs. Le calcul des coûts prévisionnels à faire avant la saison sert au calcul des prix des prestations compte tenu des coûts actuels pour la mise à jour de la liste de prix. Il convient par ailleurs de prévoir le prix correct pour la prestation à fournir dans le calcul des coûts prévisionnels lors qu'une nouvelle machine arrive à l'entreprise. Un calcul des coûts prévisionnels peut en plus s'imposer pour la soumission d'une offre.

Le calcul des coûts effectivement consommés permet de contrôler la mesure dans laquelle une prestation fournie a répondu aux objectifs économiques fixés. Même si le bilan annuel montre un chiffre noir, il est bien possible que pas toutes les prestations n'aient réalisé un bénéfice. Il faut alors établir un calcul des coûts effectivement consommés pour faire le contrôle respectif par prestation. La comparaison de différents clients peut également être utile. Les prix convenus avec un client disposant de grandes surfaces mais avec des parcelles très petites et loin de la ferme s'avèrent éventuellement trop bas et il faudra les adapter.

Éléments d'un calcul des coûts

Les éléments d'un calcul des coûts peuvent être extraits du compte des résultats. Les coûts variables et fixes constituent les éléments clés. Il faut y ajouter un supplément pour risque et la marge bénéficiaire prévue. Surtout les coûts variables montraient à la hausse depuis l'automne et les prix des prestations ont déjà dû être adaptés au printemps. Si les taux d'intérêts sont majorés davantage, il faut également corriger les coûts fixes dans le calcul des coûts.

Un calcul des coûts exacte évite les mauvaises surprises à la fin de l'année du fait que l'agro-entrepreneur peut prendre les précautions nécessaires pour éviter un résultat annuel négatif en temps opportun.

Veillez aux unités de mesure correctes et à la rentabilité

Les prestations fournies sont saisies et facturées à l'hectare, à la tonne, à l'heure, au kilomètre etc. La conversion correcte de l'unité de mesure dans le calcul des coûts est alors d'autant plus importante. Exemple: les travaux de réparation d'un semoir mono-graine sont saisies à l'heure. Les heures doivent alors être converties en hectares. Il faut établir des règles claires permettant de faire la distinction entre les activités spécifiques à une commande et les travaux généraux. La méthode de saisie des temps de préparation et le déplacement au client p. ex. peut influencer la rentabilité d'une commande de manière considérable dans un sens aussi bien positif que négatif.

Frais variables

Au cours des dernières années, de nombreux agro-entrepreneurs ont simplifié la saisie des coûts variables comme le diesel, les films pour les balles à ensiler ou les produits d'ensilage à l'aide d'outils électroniques et sont donc en mesure de les attribuer par unité à un client précis. Un grand facteur de risque qui peut porter atteinte à la marge bénéficiaire est ainsi éliminé. Les différents postes sont à mentionner séparément sur la facture pour que les coûts soient clairs pour le client.

Coûts de la main d'œuvre

Les coûts en hausse constituent une charge non seulement pour l'entrepreneur. Les collaborateurs en sont également affectés. Des augmentations de salaire doivent alors être envisagées. Il faut dans ce contexte évaluer la valeur de chaque employé pour l'entreprise, du fait qu'outre l'augmentation du salaire, l'entrepreneur doit également assumer des coûts sociaux plus élevés. Surtout dans des entreprises qui exécutent eux-mêmes de nombreux travaux en atelier, il faut par ailleurs veiller à l'attribution correcte des heures de travail à la machine respective pour arriver à un calcul





des coûts correct. Il ne faut surtout pas oublier les travaux exécutés par les membres de la famille.

On oublie souvent ces coûts dans un calcul des coûts. Tâche plus difficile : attribuer le temps de travail dans la planification des commandes. On peut avoir recours à une clé de répartition pour arriver à une attribution correcte des coûts de la main d'œuvre aux prestations.

Coûts non attribuables

Qu'il ne s'agisse du papier pour l'imprimante ou du chauffage du bureau. Les coûts se présentent partout supérieurs à ceux de l'année passée. Il est donc important d'inclure les nombreux petits postes de charges y compris la cotisation pour l'association dans le calcul des coûts. Ces coûts vont de 5 à 20 pourcents des coûts totaux de l'entreprise. Ils varient en fonction des estimations des différents interlocuteurs. Il faut donc absolument les inclure dans le calcul des coûts.

Coûts fixes

Jusqu'à récemment, les coûts fixes n'exigeaient que peu d'attention dans le calcul des coûts. Avec les intérêts ayant atteint un plancher historique, le coût des capitaux ne constituait aucun problème et était prévisible. La première

augmentation du taux d'intérêt par la banque nationale a mis fin à cet âge doré et la prochaine augmentation nous guette déjà.

Même si les machines ont été acquises avec des capitaux propres, il convient de calculer leur utilisation avec le taux d'intérêt selon les principes de la gestion.

Dans les calculs des coûts de différents entrepreneurs, on constatera également des différences au niveau du calcul de la valeur résiduelle. Il convient de fixer la valeur de revente des machines à un niveau bas, pour éviter les amortissements extraordinaires à la fin de la période d'utilisation parce que le prix de vente escompté n'a pas pu être réalisé.

Attribuer les coûts au jour de la réception de la facture

La situation se présente difficile au niveau de l'acquisition de pièces de rechange et certains prix dépassent toutes les limites. Tous ces facteurs se répercutent sur la marge bénéficiaire et le calcul des coûts. Un logiciel spécialisé permet l'attribution directe des coûts des pièces de rechange et du temps de travail pour

Calcul des coûts pour une presse à balles à ensiler avec enrubanneuse

	Calcul des coûts 2021		Augmentation des prix	Calcul des coûts 2022	
	Tracteur 100 kW	Combiné presse-enrubanneuse		Tracteur 100 kW	Combiné presse-enrubanneuse
Liant		CHF 5.10	30 %		CHF 6.63
Carburants et lubrifiants	CHF 1.10	CHF 0.10	30 %	CHF 1.43	CHF 0.13
Réparations et entretien	CHF 0.35	CHF 2.05	15 %	CHF 0.40	CHF 2.36
Total des coûts variables	CHF 1.45	CHF 7.30		CHF 1.83	CHF 9.10
Total du coût de procédé variable par balle		CHF 8.75			CHF 10.93
Amortissements	CHF 10.75	CHF 3.25	2 %	CHF 10.97	CHF 3.32
Intérêts	CHF 1.15	CHF 0.40	1 %	CHF 1.16	CHF 0.40
Coût des bâtiments	CHF 0.92	CHF 0.25	2 %	CHF 0.94	CHF 0.26
Assurance et taxes	CHF 0.65	CHF 0.10	5 %	CHF 0.68	CHF 0.11
Total des coûts fixes	CHF 13.47	CHF 4.00		CHF 13.75	CHF 4.08
Total du coût de procédé fixe par balle		CHF 17.47			CHF 17.83
Heures de travail	CHF 2.25		5 %	CHF 2.36	CHF -
Temps de préparation et de déplacement (20 % du temps de travail)	CHF 0.45		5 %	CHF 0.47	CHF -
Planification/facture (5 % du temps de travail)	CHF 0.11		5 %	CHF 0.12	CHF -
Total du coût de la main d'œuvre		CHF 2.81			CHF 2.95
Total des coûts par balle		CHF 29.03			CHF 31.71

Calcul modèle avec des données extraites du TractoScope 21 d'AGROSCOPE

la réparation à la machine respective. Le calcul des coûts deviendra alors plus rapide et précis et le sens des chiffres augmentera.

Le marché dicte le prix

Les calculs les plus corrects et les prix parfaitement adaptés peuvent être voués à l'échec, si les concurrents proposent des prix plus bas. Des prix plus modestes permettent bien sûr d'augmenter l'utilisation des équipements techniques et des collaborateurs et on se réjouit des terrains ou des balles supplémentaires. Le retour à la

réalité peut s'avérer dur à la fin de l'année, si le bilan annuel présente un chiffre rouge.

On donc intérêt à imposer des prix plus élevés dès le début. Les clients ont à présent l'habitude de prix en hausse. Vous avez toujours la possibilité d'augmenter les prix successivement. Il faut alors faire preuve de sens entrepreneurial. Votre instinct et vos connaissances en gestion sont les facteurs qui décident du succès ou de l'échec. *Tobias Schenk* ■

Conclusion

Les prix en hausse et peut-être bientôt en baisse pour les équipements ainsi que le coût des capitaux en ébullition constituent des défis de taille pour les agro-entrepreneurs. Les chiffres clés de la propre entreprise et un modèle de calcul facile à adapter permettent l'adaptation rapide des prix des prestations aux conditions en évolution. Qu'il ne s'agisse de variations au niveau des prix des produits ou de concurrents qui pénètrent dans le marché avec des prix plus bas: un calcul exact évite les mauvaises surprises à la fin de l'année du fait que l'agro-entrepreneur peut prendre des précautions pour éviter un résultat annuel négatif en temps opportun.

PRÊT POUR LA SAISON

MOTOREX FARMER LINE



Follow us





Travaux forestiers sûrs

Les travaux forestiers sont extrêmement dangereux. Surtout la récolte de bois présente beaucoup de dangers. Les risques augmentent davantage à cause de la part de bois mort en augmentation dans nos forêts. Au cas où des travaux seraient exécutés par des employés ou pour le compte de tiers, les prescriptions en matière de formation de l'art. 21a de la Loi fédérale sur les forêts et de la Directive CFST 2134 « Travaux forestiers » sont à respecter.

Directive CFST - Travaux forestiers

Le respect de la directive CFST 2134 « Travaux forestiers » est obligatoire pour tous les employés qui exécutent des travaux forestiers. La directive illustre entre autres les mesures à prendre pour atteindre les objectifs de protection de l'Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA).

Travaux forestiers au sens de la directive : tous les travaux nécessaires à l'établissement, l'entretien, l'utilisation ainsi qu'à la protection des forêts et des zones forestières. Les travaux hors forêt, comme l'entretien et la gestion d'espaces verts ainsi que de bosquets et de berges boisées en font également partie. Les travaux qui suivent comportent des risques particuliers et exigent la présentation d'une attestation de formation:

- Travaux avec une tronçonneuse
- Abattage d'arbres
- Mise au sol d'arbres coincés
- Façonnage d'arbres
- Exploitation des chablis
- Travaux de déblayage
- Travaux avec des câbles-grues
- Travaux avec un dispositif à ligne de vie

Les travaux d'abattage et de déblayage sûrs exigent un cours de base ou un cours de perfectionnement d'au moins 5 jours.

Avec des travaux de sous-traitance, une attestation certifiant au moins 10 jours de cours est obligatoire.

Vous trouvez les cours de formation appropriés sur le site www.holzerkurse.ch



*Le bois mort ou bien les arbres secs dans un peuplement sont parfois difficiles à reconnaître !
L'évaluation correcte des arbres et de l'environnement peut réduire le risque d'accidents de manière considérable.*

Les travaux impliquant des risques particuliers sont strictement réservés à des collaborateurs qui disposent d'une formation terminée avec succès ou qui peuvent fournir les preuves confirmant les compétences nécessaires. La participation à **au moins dix jours de cours** peut servir d'attestation pour la formation dans le domaine des travaux de récolte de bois en milieu forestier. Les exigences en matière de la formation selon l'art. 21a de la Lfo portant sur les travaux de récolte de bois en sous-traitance sont alors également remplies.

La directive CFST « Travaux forestiers » peut être téléchargée sur le suivant site web: suva.ch/2134_f

Travaux interdits sans équipement de protection personnel

La tronçonneuse peut causer des lésions graves aux jambes. Le port d'un pantalon de protection anti-coupure est donc obligatoire lors de travaux avec une tronçonneuse. Le pantalon doit être remplacé dès que la garniture de protection anti-coupure présente des détériorations. Le lavage régulier à la machine est tout aussi important. Respecter les conseils d'entretien du fabricant.



**BUL
SPAA
SPIA**

Contact :
Service de prévention
des accidents
dans l'agriculture (SPAA)
spaa@bul.ch
021 557 99 18

Outre le pantalon de protection anti-coupure, l'équipement de protection personnel comprend les objets suivants:

- Casque forestier de couleur vive avec protection auditive et masque facial
- Haut de couleur vive
- Gants de protection
- Chaussures solides avec des semelles profilées et tige haute, de préférence des chaussures de bucheron avec protection anti-coupure

Les travaux forestiers sûrs exigent un équipement correct

Seules des machines sûres et correctement équipées ainsi que des outils de travail assortis doivent être employés dans le cadre de travaux de récolte de bois. L'instruction et la formation respectives des collaborateurs relèvent de la responsabilité de l'employeur.

Personne ne doit séjourner dans la zone de danger ou de pivotement de treuils à câble et de grues. Les moyens de traction et d'élingage pour le débalayage

Les tracteurs doivent être équipés d'une cabine de sécurité. Les treuils à câble doivent être équipés d'une grille de protection arrière ou d'une vitre de sécurité arrière de verre de sécurité. La commande doit être pourvue d'un « dispositif d'homme mort » avec arrêt d'urgence. Les treuils à câble peuvent être commandés d'un poste sûr à l'aide de la télécommande respective.



par traction au sol doivent présenter les suivantes caractéristiques de sécurité au niveau de la force de rupture minimale :

- Câbles de traction, chaînes, chaîne de débardage : 2,0
- Dispositifs d'élingage textiles (élingues rondes p. ex.) : 4,0

Il y a interdiction d'utiliser les dispositifs d'élingage textiles qui ont été employés dans la traction au sol avec des palans.

Bois mort dans le peuplement ?

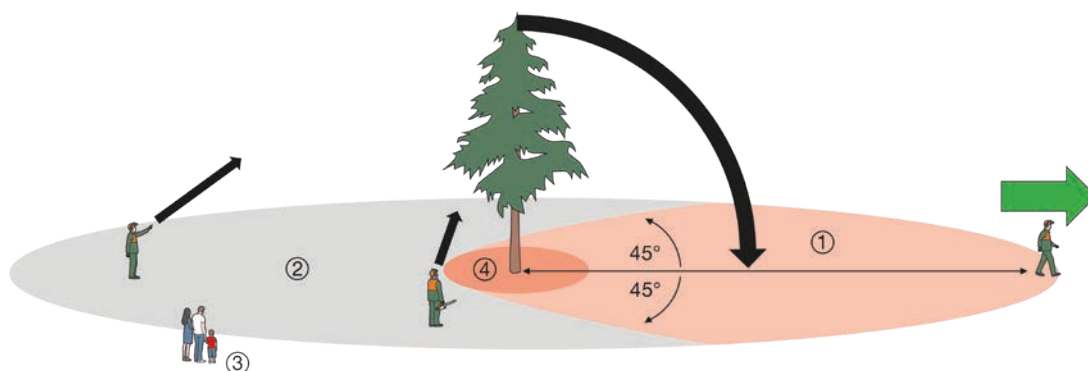
Il faut surtout veiller au bois mort dans les peuplements forestiers du fait qu'il constitue un risque de taille pour tout opérateur d'une tronçonneuse. Surtout le bois de feuilles présente des risques car des branches sèches ou des parties de la couronne peuvent casser et tomber ! L'abattage de bois mort exige des techniques d'abattage spéciales et devrait rester réservé à des personnes formées à cet effet.

Natanael Burgherr ■

Lors que les dents de scie rencontrent la garniture de protection anti-coupure, les fibres synthétiques seront immédiatement arrachées et transportées au pignon moteur de la tronçonneuse. La course de la chaîne de sciage s'arrêtera en quelques fractions de secondes.



La zone de danger comprend deux longueurs d'arbres sur tout le pourtour de la zone de chute. Personne ne doit séjourner dans la zone de chute (marquée en rouge) ! Avec des arbres penchés latéralement par rapport au sens de chute ou bien dans le sens contraire, les zones de chute doivent être agrandies.





Dans la construction routière, de nombreuses adaptations et d'extensions sont réalisées partout en Suisse. Ces travaux ont pour but d'augmenter la sécurité et d'optimiser le flux de trafic. Les intérêts des agriculteurs et des agro-entrepreneurs sont y souvent négligés. Ce fait est illustré par plusieurs projets du canton de Thurgovie. L'article ci-dessous illustrera les problèmes les plus importants et différentes possibilités d'action

Construction de routes : il faut regrouper les forces et les intérêts de manière intelligente

Les grands problèmes

Rétrécissement de la voie de circulation/bordures tranchantes

Les rétrécissements de voies de circulation sont fréquents dans la modulation du trafic. De telles voies de circulation sont en général pourvues de bordures pour arriver à une délimitation claire des zones prévues pour les différents usagers de la route. Elles sont souvent tranchantes.

Rien que dans le canton de Thurgovie on comptait plusieurs chantiers de ce type au printemps, parfois avec voies de circulation mesurant moins de 3 m de large ! De telles voies de circulation ne sont guère praticables ou pas praticables du tout. Autre inconvénient: les bordures tranchantes crèvent régulièrement les pneus lorsque les conducteurs y passent. Les risques et périls respectifs sont en réalité à la charge des agro-entrepreneurs ou des agriculteurs concernés, malgré le fait que l'assurance RC de la collectivité devrait répondre d'une route insuffisante.

Absence de prise en compte d'épures de giration

Les épures de giration permettent la saisie graphique de voies de circulation, d'angles de dérive de véhicules et de trains routiers. Elles servent à garantir la praticabilité des routes pour tous les véhicules immatriculés sans exception. Dans la pratique, on constate pourtant que les épures de giration de véhicules agricoles sont souvent omises dans la phase de planification. Cette omission impose alors souvent des travaux de perfectionnement étendus et coûteux où des essais routiers sur place.

Stabilisation insuffisante des accotements

La traversée des accotements avec des charges des roues en général assez élevées est souvent inévitable. Il y a alors risque qu'une roue s'enfonce avec des accotements présentant une portance insuffisante à cause de la stabilisation insuffisante des accotements. Il y a alors risque d'accidents et de pannes mécaniques dangereuses.

Situation juridique claire - absence de mise en œuvre dans la pratique

Les dispositions respectives de la loi sur la construction des routes et le droit des transports stipulent que les intérêts de tous les usagers de la route sont à considérer au niveau de la planification et de l'exécution de tout projet routier. La situation pratique se présente souvent différente. Les agriculteurs et les agro-entrepreneurs concernés sont souvent les premiers à signaler les problèmes éventuels après la fin des travaux de construction.

Y remédier par une approche pragmatique ?

À première vue, on pourrait défendre l'avis suivant: les problèmes cités pourraient être résolus à la satisfaction de l'agriculture avec peu d'efforts et une approche pragmatique. Tel n'est souvent pas le cas comme on constate avec les projets du canton de Thurgovie.

La mise en œuvre de bordures non tranchantes est difficile du point de vue des sources d'approvisionnement car une décision du principe du conseil d'État du canton stipule que seules des bordures « européennes » doivent être employées. L'emploi de pierres de stabilisation rondes entraînerait alors des coûts

et des efforts supplémentaires. Autre problème supplémentaire: l'évacuation des eaux optimale ne peut pas être garantie partout avec des bords bas ou bien avec des bordures inclinées.

Les épures de giration de véhicules agricoles ne font partie des normes pertinentes du génie civil. En général, on ne les prend donc point en considération dans les processus de planification. Les exigences des véhicules agricoles sont tout simplement omises ou oubliées. En ce qui concerne les accotements, les droits de propriété de l'organisme propriétaire de la route sont souvent limités à la route construite proprement dite avec une bande latérale mince. Des accotements stabilisés plus larges exigent en général des cessions de terrain. C'est souvent une tâche extrêmement difficile et pénible surtout si la zone de l'accotement s'étend sur un trajet prolongé.

Alternatives stratégiques envisageables

Prise en compte dans des projets de construction route

Un regard critique sur la praticabilité – y compris les détails des bordures – pour des véhicules spéciaux et des machines de travail dans des projets de construction de route des alentours ou suprarégionaux connus au public et la prise de contact précoce avec l'autorité concernée le cas échéant valent bien la peine. Il convient souvent de porter de tels projets à la connaissance de l'association pour que les responsables puissent pour leur part prendre leurs précautions à temps.

Mise à disposition d'épures de giration

Les différentes interventions dans le canton de Thurgovie ont montré que ni les services de planification des autorités, ni les ingénieurs des ponts et des chaussées impliqués ne disposent en général d'épures de giration pour certains véhicules agricoles. Ils sont à tort d'avis qu'un camion avec remorque constitue le véhicule le plus encombrant qui peut circuler sur les routes. La prise en considération de ce train routier devrait alors couvrir tous les autres véhicules y compris les véhicules agricoles. Tous les agriculteurs et surtout les agro-entrepreneurs sont bien conscients du fait qu'on ne peut pas partir d'une approche aussi généralisée.

Mesures à mettre en œuvre à court terme : un jeu des plus importantes épures de giration ainsi que des interlocuteurs

compétents au niveau de l'association doivent être mis à disposition de tous les Offices des ponts et des chaussées cantonaux dans les meilleurs délais.

Du fait des différences régionales et cantonales parfois importantes, il convient de placer cette compétence entre les mains d'un interlocuteur compétent cantonal.



Les exigences des véhicules agricoles sont souvent tout simplement omises ou oubliées. On est à tort d'avis qu'un camion avec remorque constitue le véhicule le plus encombrant qui peut circuler sur une route.

Voici l'objectif à moyen terme de l'agriculture : faire siéger un représentant dans les comités d'experts respectifs. Il convient dans ce contexte d'accorder la priorité à l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS). La VSS est l'organisation de standardisation majeure pour la construction de route en Suisse. Les appels d'offres pour des projets de construction de route sont en général basés sur les normes de la VSS.

Les problèmes au niveau des accotements

Il n'y a point de solutions miracles à ce sujet. On peut juste conseiller aux agriculteurs concernés de faire preuve de réalisme et de générosité car des routes praticables et sûres servent les intérêts de l'agriculture dans l'ensemble.

Agenda politique

Dans ce cas précis, un courrier que l'association a adressé

l'Office des ponts et des chaussées du canton de Thurgovie a produit des résultats positifs : l'Office des ponts et des chaussées s'est assez rapidement occupé des problèmes. Des représentants sont venus sur place en compagnie de la conseillère d'État compétente pour assister aux essais sur route. Les acteurs politiques sont en général très sensibles à de telles questions de l'agriculture. **RA Stephan Stulz** ■

Conclusion

Cet exemple sert à sensibiliser nos membres pour qu'ils s'adressent à temps à l'autorité concernée ou au président du conseil d'État compétent en cas de planifications dans la construction de route.

Stephan Stulz est spécialiste en droit administratif et pénal du domaine technique.

Contact : Cabinet d'avocats Stulz, Hahnrainweg 4, Postfach, 5400 Baden, Tél. 056 203 10 00, office@stulz-recht.ch



Les deux gérants : Res Fiechter (à droite), fondateur de l'entreprise, et Pascal Hess.

Agro-entreprise Fiechter Werdthof

Système d'extinction Alligator 130

Il pleut des cordes. C'est certainement ce qui explique que Res Fiechter et Pascal Hess aient réussi à se libérer en cette mi-juin pour me faire découvrir leur agro-entreprise. Le rendez-vous avait été fixé dans le préfabriqué en face de la halle des machines. Un spectacle parfait s'offrait à nous : des nuances de vert et de jaune, quelques taches noires. Les quatre marques qui dominaient le tableau : John Deere, Fendt, Krone et Ropa, étaient sagement alignées dans la halle des machines du Werdthof à Kappelen (BE), par ordre d'importance des travaux à façon proposés : «Pressage de balles carrées, récolte de betteraves sucrières sur six rangs, pressage de balles rondes, mais aussi granulation, fauchage et pressage de maïs».



En fin de saison, les deux récolteuses intégrales de betteraves à six rangs de marque Tiger sont mobilisées en permanence.

Devant un café, les deux gérants me racontent l'historique de leur entreprise. «Après avoir fondé une entreprise individuelle en 1990, je suis passé à une Sàrl en 2003», explique Res Fiechter. «Pascal Hess est associé depuis 2021. Nous nous partageons la gérance. Nous avons démarré avec des presses à balles rondes et une récolteuse intégrale de betteraves à six rangs.» Quelque 10 000 balles rondes et carrées plus tard, l'entreprise a bien grandi et a continué à se spécialiser.

Outre les deux gérants, la Sàrl compte actuellement quatre employés à plein temps et douze à temps partiel. Le secteur géographique d'activité est toujours majoritairement situé dans le Pays des Trois-Lacs (Seeland), entre Anet et Büren, et s'étend vers le Jura et jusqu'à Berne.

Après le service hivernal et l'entretien des chemins carrossables (machine à incorporer du gravier/au service des communes), l'agro-entreprise Fiechter

aborde la nouvelle saison avec des travaux de fauchage et de pressage.

Pressage d'ensilage, de foin et de paille suivent peu de temps après. Selon les besoins, la paille est granulée sur place ou en atelier. Les granulés de paille grossiers de l'ETA Fiechter sont principalement destinés aux élevages de volailles, de chevaux et de bovins. Puis viennent les travaux de fauchage, l'ensilage de maïs, l'ensilage de plantes entières et l'ensilage d'herbe. La récolte des betteraves à sucre vient clore la saison.

Réalisations maison

Deux machines sont particulièrement chères à Res Fiechter : d'une part son «Alligator», un système d'extinction monté sur le relevage trois points avant du tracteur, qu'il a développé lui-même pour éteindre les incendies consécutifs au pressage. D'autre part la presse à pellets Premos 5000 de Krone, avec laquelle Res Fiechter parcourt toute la Suisse.

Tous les étés, d'innombrables presses à paille et autres machines de récolte sont la proie des flammes en plein champ.



Le spécialiste des agents d'ensilage*

KRONI 906 Stabasil TMR

(Ensilage d'herbe et de maïs 25-45% TS)

- Stabilise la RMT
- contient de l'acide propionique et du sorbate de potassium
- Ni irritant, ni corrosif

KRONI 908 Bactosil Plus

(Ensilage d'herbe, de maïs et de cossettes 45-55 % MS)

- Agit contre la post-fermentation et les moisissures
- Soluble dans l'eau, peut également être épandu

KRONI 910 SiloSolve FC EKO KRONI 912 SiloSolve FC

(Ensilage d'herbe et de maïs 35-52 % MS)

- Concentré soluble dans l'eau
- Fait baisser rapidement la valeur du pH
- Empêche la formation de champignons
- Améliore la stabilité de l'ensilage



KRONI 907 Kaliumsorbate

(Ensilage d'herbe et de maïs 25-45 % MS)

- Préviend la formation de moisissures et de levures
- Protège du réchauffement lors de l'ouverture du silo

KRONI 909.01 Stabasil liquide

• (Foin > 70 % MS)

- Stabilise la RMT
- Ni irritant, ni corrosif

KRONI 914 SiloSolve MC O

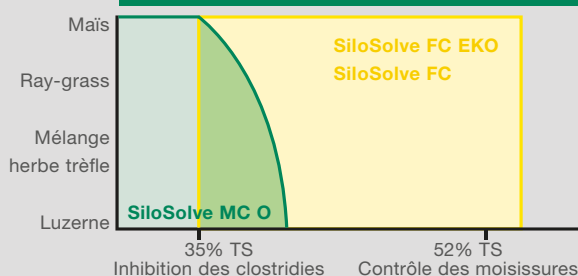
(Ensilage d'herbe et de cossettes < 35 % MS)

- Concentré soluble dans l'eau. Favorise la fermentation de l'acide lactique
- Empêche la formation de clostridies
- Réduit la formation d'acide butyrique



Concept KRONI SiloSolve

Ensilage facile
beaucoup de sucre
peu de protéines
↑
Type de céréales
↓
Ensilage difficile
peu de sucre
beaucoup de protéines



* Prix spéciaux pour les entrepreneurs de travaux agricoles - Nous nous ferons un plaisir de vous faire une offre !

KRONI AG Mineralstoffe | CH-9450 Altstätten | 071 757 60 60 | info@kroni.ch | www.kroni.ch

DURÉE DE VIE 50% PLUS LONGUE

PLUS D'HEURES TOUJOURS



VREDESTEIN TRAXION XXL

✓ Comportement à l'usure en conditions réelles

Rapport d'essai DLG 7026



VREDESTEIN
TYRES



Des nuages lourds de pluie Les nuances de couleurs de la nature sont en harmonie parfaite avec le parc de machines de l'entreprise Fiechter.

L'objectif :
conserver les
structures actuelles
pour rester une
entreprise à taille
humaine.

Res Fiechter et Pascal Hess

C'est ce qui a incité Res Fiechter, ancien pompier, à développer un système d'extinction, installable directement sur le tracteur. Le système est produit directement par un constructeur de matériels d'extinction. La machine peut emporter 130 litres d'eau. Son fonctionnement est autonome par l'intermédiaire d'une bouteille à air comprimé de dix litres.

Un tuyau flexible long de 2 mètres est capable de pulvériser 50 à 150 litres d'eau par minute avec une précision totale. L'ajout d'agent moussant transforme les 130 litres d'eau emportés en 900 litres d'agent extincteur. Comme les presses et les tracteurs font l'objet d'incendies de matériaux solides, l'eau seule est insuffisante pour éteindre le feu. Seul l'agent moussant est en mesure de combattre de tels incendies. L'idée de base est d'éteindre l'incendie soi-même ou de maîtriser le feu en attendant l'arrivée des pompiers. Le système d'extinction représente un investissement de CHF 7200, une bagatelle comparée à la perte d'une grosse machine.

Des pellets de paille au lieu de copeaux

L'entrée en vigueur de nouvelles réglementations sur les litières dans les élevages de volailles a placé Res Fiechter, dont l'exploitation comporte deux poulaillers peuplés de 12 500 poudeuses, devant un nouveau défi. Comme il nourrissait lui-même des doutes sur l'efficacité de la litière à base de copeaux, il a réfléchi à une solution à base de granulés de paille. Actif depuis longtemps dans le secteur de la paille, il avait déjà constaté que les granulés de paille absorbaient mieux l'humidité que les produits dérivés du bois. Res Fiechter a ainsi été le premier Suisse à faire l'acquisition d'une presse à pellets Premos 5000. Cette dernière transforme la paille directement à partir de l'andain ou en atelier. Jusqu'à cinq tonnes de paille par heure peuvent ainsi être transformées. Le débit dépend cependant fortement de la qualité du matériau transformé.

Interrogés sur leur vision de l'avenir, les deux gérants sont unanimes. L'objectif est de conserver les structures actuelles pour rester une entreprise à taille humaine. Il va de soi que l'innovation et la créativité jouent un rôle prééminent. Res Fiechter n'a nullement l'intention de se retirer complètement du secteur mais compte au contraire continuer à assurer à un rôle de «soutien actif». **Martin Rihs** ■



L'ETA Fiechter parcourt toute la Suisse avec sa presse à pellets Premos 5000 de Krone (en haut/au milieu).



Les granulés de paille grossiers de l'ETA Fiechter sont principalement utilisés dans les élevages de volailles, de chevaux et de bovins.

Parc de machines

4	Presses à balles carrées Krone
3	Presses à balles rondes Krone
1	Presse à pellets Krone
1	Presse d'ensilage Orkel
6	Tracteurs John Deere
2	Tracteurs Fendt
2	Récolteuses de betteraves Tiger

En route pour un gros chantier avec la presse d'ensilage Orkel.



Invitation à la journée portes ouvertes au Werdthof

Agro-entreprise Res Fiechter et Pascal Hess



Samedi, le 27 août



de 9h00 à 17h00



Weidweg 3, 3273 Kappelen

Exposition de machines et buvette

Navi-Sil Combi



Ensilage à base d'acide lactique pour l'herbe et le maïs

- Bactéries lactiques; homo- et hétérofermentatif
- Fermentation rapide - moins de pertes
- Stabilise efficacement - inhibe croissance de levure
- Protège contre le réchauffement - simple et sûr



Zum Produkt



1 sachet Navi-Sil Combi
suffit pour 100 t ensilage



NAVETA AG, Werkstrasse 9, 5070 Frick
062 865 50 60, team@naveta.ch, www.naveta.ch



NAVETA
1A FÜR ALLE NUTZTIERE



Les moissonneuses-batteuses fonctionnent à plein régime dans les mois de juillet et d'août. Dans le fond on reconnaît la silhouette de l'Oberland bernois. Les étés suisses deviennent toujours plus chauds dans l'ensemble. Les étés considérés comme extrêmement chauds de l'époque avant l'année 1990 sont désormais des étés à températures moyennes. Même les températures d'été les plus froides des derniers 25 ans étaient supérieures aux températures d'été moyennes de l'époque avant 1990. Les jours de canicule (température d'au moins 30 °C), les périodes caniculaires (14 journées de canicule d'affilée) et les nuits tropicales (température pas inférieure à 20 °C) deviendront également plus fréquents selon les pronostics.



Nous nous occupons de vos questions avec des experts hautement qualifiés.

Contactez-nous par courriel à office@agro-lohnunternehmer.ch ou par téléphone au 056 450 99 90.

Quelles distances sont à respecter en cas d'une mesure de protection phytosanitaire ?



Une parcelle se trouve à proximité immédiate d'une route large d'environ 4 m. Un ruisseau avec des talus de berge assez bas longe la route. L'agro-entrepreneur a été chargé d'exécuter une mesure de protection phytosanitaire (PPS) sur le terrain. La surface est exploitée selon les règles PER. Quelles distances sont à respecter ?



Le long d'eaux superficielles, il faut aménager une bande tampon large de 6 m qui ne doit pas être parcourue. Le traitement plante par plante avec des plantes à problèmes et l'apport d'engrais sont autorisés dès le quatrième mètre. La largeur est en général mesurée à partir du bord supérieur du talus. Les exceptions au sujet de la mesure depuis le bord de la surface d'eau avec des talus plats se trouvent dans la fiche technique « Bandes tampons - mesure et exploitation correctes » (KIP/PIOCH, AGRIDEA, janvier 2017).

Il y faut en plus tenir compte des dispositions concernant la dérive et le ruissellement (entre 6 et 100 m) spécifiques au produit. Dérive: un chemin ou une route peuvent être inclus dans le calcul de la distance obligatoire. Ruissellement: la bande tampon doit être végétalisée. Un chemin ou une route ne peuvent pas être inclus dans le calcul de la distance obligatoire. Il faut donc une compensation supplémentaire pour la route.

Attention

À partir de janvier 2023, une nouvelle règle sera à respecter: en cas de champs avec une pente de $> 2\%$ dans le sens contraire de routes drainées par des caniveaux, un point doit de principe être respecté tant pour la dérive que pour le ruissellement. Une bande végétalisée de 6 m peut être aménagée le long de la route (voir également les fiches techniques de L'AGRIDEA au sujet du Train d'ordonnances Initiative parlementaire 19.475IV). Avec des mesures visant la protection contre le risque de la dérive et du ruissellement comme des buses d'injection ou des procédures de travail du sol conservatrices, ce tampon peut de nouveau être réduit à 0,5 m (distance habituelle) (voir fiche technique à télécharger dans la boîte à droite). Le contrôle du respect de cette nouvelle disposition fera partie des contrôles PER à partir de 2024.

Simon Binder, Agridea ■

Contact

Simon Binder

Chef de projet,
spécialiste en protection
phytosanitaire

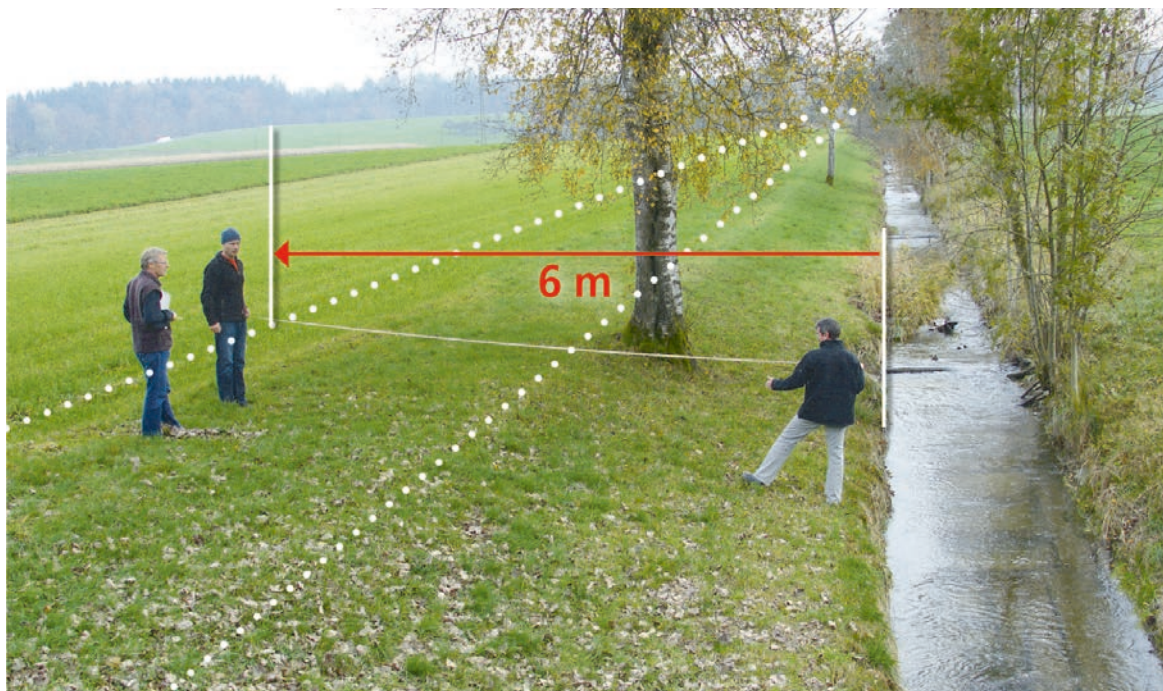
AGRIDEA
Eschikon 28
8315 Lindau
simon.binder@agridea.ch
Tél. 052 354 97 36 en
ligne directe

Sur www.agridea.ch
vous pouvez **télécharger la fiche technique** sur
la réduction de la dérive
et du ruissellement de
produits phytosanitaires
dans les grandes cultures
et la culture maraîchère

Ici, vous accédez
directement à la page
de téléchargement :



Le long d'eaux
superficielles
il faut aménager
une bande
tampon large
d'au moins
6 m qui ne doit
pas être
parcourue.



Assurance SUVA obligatoire ?



Les agro-entrepreneurs exercent souvent des activités dans le secteur agricole, le secteur communal et le secteur forestier. Du point de vue de l'assurance accidents, il faut étudier la question si l'assurance SUVA ne devrait pas être obligatoire pour tous ou pour une partie des collaborateurs.



Le domaine de compétence de la SUVA est fixé de manière contraignante par l'art. 66 de la LAA et les arts 73-89 de l'OLAA. Les exploitations qui ne sont pas soumises à la SUVA doivent assurer leurs employés auprès d'un assureur selon les dispositions de l'art. 68 de la LAA (Agrisano p. ex.)

Les agro-entrepreneurs qui n'exécutent que des travaux agricoles sont exonérés de l'assurance SUVA obligatoire (il s'agit d'une exploitation à caractère homogène, d'une exploitation non structurée). Ces entrepreneurs ont le libre choix de l'assurance accidents. La situation se présente plus compliquée avec des exploitations à caractère hétérogène - les agro-entreprises qui - outre de proposer la sous-traitance de travaux agricoles - proposent également des travaux forestiers, communaux ou des travaux d'atelier en font partie.

Il faut dans premier temps étudier la question suivante : **Y a-t-il un rapport matériel entre les activités ?** Dans ce contexte, il faut considérer les aspects du personnel et de l'organisation de l'espace. Il y a absence de rapport matériel dans les cas suivants:

- Les employés de l'exploitation travaillent exclusivement dans une seule partie opérationnelle (il y a p. ex. des collaborateurs qui sont employés comme conducteurs dans l'agro-entreprise et d'autres qui sont chargés des travaux d'atelier en exclusivité. Il n'y a donc aucun mélange au niveau du personnel.
- Les parties opérationnelles sont séparées dans l'espace. Cela signifie que certains locaux ou bâtiments peuvent être clairement attribués à différentes parties opérationnelles (un hall d'entreposage et des ateliers à part p. ex.).

Il faut stipuler l'exploitation principale au cas où un rapport matériel existerait entre les parties opérationnelles. C'est la partie



Assurance SUVA obligatoire ou non ? En cas d'incertitude, il convient de s'inscrire auprès de la SUVA afin qu'elle puisse examiner le cas.

opérationnelle qui contribue le plus au chiffre d'affaires ou à la masse salariale des employés. La partie opérationnelle secondaire/auxiliaire est subordonnée à l'opération principale. Si l'atelier est l'opération principale, tout le personnel (donc les mécaniciens ainsi que les conducteurs) est à assurer auprès de la SUVA.

On parle d'une exploitation mixte s'il n'y a aucun relation matériel entre les parties opérationnelles.

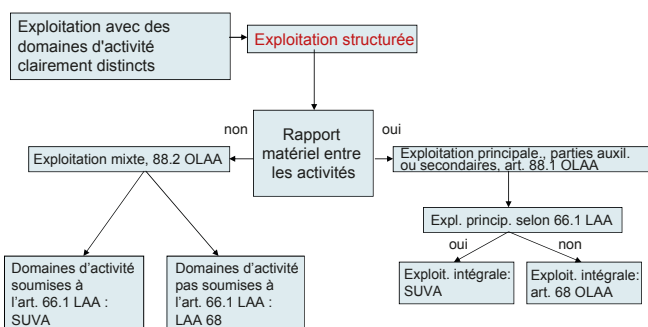
La subordination est à étudier à part pour chaque partie opérationnelle. La subordination se fait en fonction du caractère essentiel de chaque partie opérationnelle, ce qui peut aboutir à différentes subordinations dans la même exploitation.

En cas d'incertitude, il convient de s'inscrire auprès de la SUVA. La SUVA va par la suite examiner si l'exploitation ou bien des parties opérationnelles sont soumises à l'assurance SUVA obligatoire.

Stefan Binder, Agrisano ■

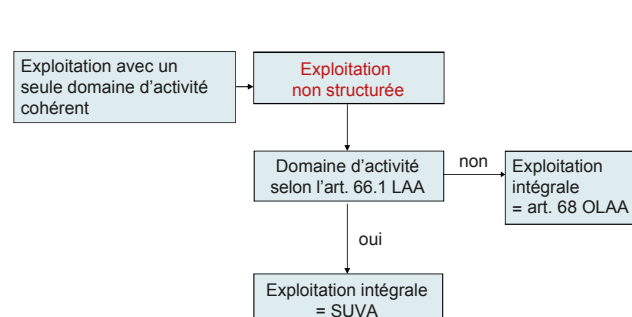
Exploitation structurée

Exploitation à caractère hétérogène



Exploitation non structurée

Exploitation à caractère homogène



Contact

Stefan Binder Agrisano Fondation/Assurances
stefan.binder@agrisano.ch, Tél. 056 461 78 74